



---

**Réunion de travail du Conseil d'administration,  
Lundi le 14 février 2022, 19 h,  
Séance tenue en visioconférence**

---

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Jean-Pascal Dumont	Président
M <sup>me</sup> Anne De Blois	Vice-présidente
M. Michel Voisard	Trésorier
M. Michel-Marie Bellemare	Administrateur

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques
M <sup>me</sup> Kathleen Breault	Secrétaire de soutien
M <sup>me</sup> Marie-Pierre Boucher	Conseillère municipale, District de Louis-XIV
M. Claude Lavoie	Conseiller municipal, District de Saint-Rodrigue

**ÉTAIENT ABSENTS :**

M. Windor Dorméus	Administrateur
M <sup>me</sup> Érika Neptune	Secrétaire

**Il n'y a pas quorum**

Un citoyen est présent

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT**

M. Jean-Pascal Dumont ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participantes à la séance de travail en mode virtuel (Zoom).

## **2. PRÉSENTATION DU PROJET CHARLESBOURG COMMUNAUTÉ SOLIDAIRE**

M. Jean-Pascal Dumont introduit M. Jonathan Munroe, agent de développement à la CDC de Charlesbourg.

À l'aide d'un support visuel, ce dernier présente le projet Charlesbourg Communauté Solidaire, lancé il y a deux ans en partenariat avec le Patro de Charlesbourg, le CIUSSS de la Capitale-Nationale la Maison de la famille de Charlesbourg et un couple de citoyens.

Il s'agit d'un projet collectif de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale. Bien qu'étant assez nouveau, il y a déjà des activités qui ont été réalisées, tel qu'un portrait de des ressources et des initiatives en matière de lutte à la pauvreté réalisé au niveau de l'arrondissement de Charlesbourg, un sondage aux citoyen.ne.s, des cafés solidaires et des groupes de discussions pour faire ressortir les besoins et les enjeux dans l'arrondissement.

Cinq enjeux majeurs en sont ressortis : S'alimenter ; s'intégrer socialement et avoir accès à de l'aide psycho-sociale ; se déplacer ; se vêtir et avoir accès à des ressources matérielles ; se loger.

Il en découle des éléments transversaux : favoriser les échanges pour que l'information sur les services existants circule mieux auprès des citoyens, soutenir et faciliter l'accès au transport, organiser des activités rassembleuses et sensibiliser la population pour lutter contre les préjugés et la discrimination.

Il y a eu un Forum en octobre 2021, où plusieurs organismes ont pu échanger et participer à des ateliers pour mieux planifier leurs actions. Il y aura une prochaine assemblée le 22 février où trois panelistes viendront présenter leurs initiatives et leurs retombées dans la communauté et où les organismes pourront prioriser les enjeux sur lesquels ils souhaitent travailler en premier. Deux nouveaux enjeux se sont ajoutés : l'éducation et le vivre-ensemble. Une seconde assemblée est prévue en mai, où il sera question du système de collaboration entre les organismes.

M. Michel Voisard souligne que le Conseil aimerait aménager une place éphémère dans le but similaire de créer des activités rassembleuses pour les citoyens de tout acabit.

M. Jean-Pascal Dumont demande si le recrutement est un enjeu pour les organismes. M. Jonathan Munroe répond que quelques organismes souhaiteraient avoir plus de bénévoles et qu'ils souhaitent la présence de citoyen.ne.s.

M. Jean-Pascal Dumont demande également si des commerces locaux ont souhaité s'impliquer auprès du projet. M. Jonathan Munroe répond que trois entreprises étaient

présentes au Forum : les Galeries Charlesbourg, le Carrefour Charlesbourg et l'épicerie zéro-déchet Origine en Vrac.

M. Jonathan Munroe invite les membres du Conseil à assister et participer aux assemblées du projet. Il fera parvenir aux membres le compte-rendu du Forum d'octobre et le [formulaire d'inscription](#) pour l'assemblée de février.

### **3. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL**

3.1 M. Ernesto Salvador Cobos a transmis au Conseil la réponse du Réseau de transport de la Capitale (RTC), suite à la résolution 21-CA-45, concernant le déploiement du projet àVélo dans l'arrondissement de Charlesbourg.

Le Réseau de transport de la Capitale (RTC) ne prévoit pas procéder à l'installation de stations àVélo dans l'arrondissement Charlesbourg en 2022. Les motifs qui expliquent ceci sont les suivants :

Le RTC doit consolider l'offre actuelle en diminuant la distance entre les stations déjà en place.

Afin de rendre le service optimal, une distance maximale de 500 mètres doit séparer les stations.

Dans le but d'offrir un service efficace, il est nécessaire d'assurer une connexion avec le réseau existant.

Le RTC procède actuellement à l'analyse de l'emplacement des stations du service àVélo en vue de la prochaine saison. Pour la saison 2022, qui sera lancée le 1er mai, 30 stations et 300 vélos supplémentaires seront disponibles. Les emplacements de ces nouvelles stations seront dévoilés ultérieurement.

Rappelons que ce service sera déployé par phases, pour offrir à terme 1000 vélos et 100 stations en 2024.

Si vous souhaitez recevoir plus de précisions sur les services du RTC, nous vous invitons à adresser vos questions lors d'une séance publique du conseil d'administration. Pour connaître l'horaire des séances, consultez le [site web du RTC](#) sous la section Gouvernance, Conseil d'administration. Un formulaire est disponible en ligne le jour-même de la séance publique, afin que vous puissiez poser une question à notre conseil d'administration. Les questions ainsi que les réponses, sont ensuite diffusées sur le site Web du RTC.

Soyez toutefois assuré que votre demande sera conservée pour des analyses futures.

M. Ernesto Salvador Cobos relancera tout de même le service du RTC pour qu'une personne ressource vienne rencontrer le Conseil.

3.2 M. Jean-Pascal Dumont demande s'il sera toujours possible d'obtenir la liste des projets à venir concernant Charlesbourg, à partir du plan quinquennal d'investissements de la Ville. M. Claude Lavoie effectuera un suivi à ce sujet.

3.3 M. Jean-Pascal Dumont mentionne que le Conseil a partagé aux citoyens l'appel de projets concernant une [aide financière accordée par la Ville pour l'aménagement de jardins partagés](#) sur un terrain non municipal. Il n'y a pas eu de retours pour le moment.

3.4 M. Michel Voisard indique que le Conseil est toujours en attente pour la suite des projets de sécurité scolaire autour des écoles.

3.5 M<sup>me</sup> Marie-Pierre Boucher n'a pas encore rencontré le député M. Jonatan Julien quant à la création d'une SDC, en invitant les membres du Conseil à garder l'esprit ouvert quant à différents moyens pour favoriser la cohésion et la pérennité des commerces locaux.

#### **4. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

M. Claude Lavoie et M<sup>me</sup> Marie-Pierre Boucher informent qu'une grande analyse a été réalisée par les instances municipales sur les endroits accidentogènes dans la Ville de Québec. Dans l'arrondissement de Charlesbourg, plusieurs sites ont été identifiés le long du boulevard Henri-Bourassa et de la Première Avenue jusqu'au boulevard Mathieu. Un calendrier de corrections très précises est prévu pour les trois prochaines années ; certains sites ont déjà d'ailleurs été corrigés, par exemple dans le haut de la rue des Diamants. Certains secteurs plus compliqués requièrent toutefois une analyse plus poussée quant à leur sécurité.

M<sup>me</sup> Marie-Pierre Boucher a effectué un suivi en reportant au service du déneigement le segment de corridor scolaire qui passe sur la 3<sup>e</sup> avenue entre l'Avenue de Marseille et le boulevard Mathieu.

M. Ernesto Salvador Cobos partagent aux membres du Conseil deux activités de participation publique pour un projet résidentiel sur la 4<sup>e</sup> avenue ouest et pour un [projet de bâtiment résidentiel](#) au 7650 boulevard Henri-Bourassa.

M. Claude Lavoie a appris que le comité de citoyens de Lairet est très avancé quant à son projet d'aménagement des espaces le long de la 41<sup>e</sup> rue à la jonction de Limoilou et Charlesbourg. Il réfléchit à une manière de faire rencontrer les deux Conseils de quartier dans une optique de collaboration, puisqu'il s'agit de la porte d'entrée de Charlesbourg. M. Ernesto Salvador Cobos effectuera un suivi à ce sujet.

M<sup>me</sup> Marie-Pierre Boucher informe que la Ville annoncera le Sommet des Aînés qui se tiendra sur trois jours, où 250 aîné.e.s d'âges variés seront rencontré.e.s dans leur milieu. Une consultation sera tenue pour que les gens identifient les thématiques qui seront abordées durant le Sommet pour qu'en émergent des actions concrètes.

La conseillère rappelle également aux membres que les [conseils d'administration mensuels du RTC](#) sont publics, si des citoyen.ne.s veulent aller y exposer certains besoins.

#### **5. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS**

Il n'y a pas d'intervention.

## **6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour pour les points ne requérant pas le quorum étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 20 h 30.

*Adoptée à l'unanimité*

Procès-verbal rédigé par M<sup>me</sup> Kathleen Breault et révisé par M. Jean-Pascal Dumont.

**SIGNÉ**

---

M. Jean-Pascal Dumont